

<p style="text-align: center;">Lycée Sud Médoc, Le Taillan 33</p>  <p style="text-align: center;">Mme Karine ABAT</p>	<p>Premier contact : <i>Eté par mail et téléphone</i></p> <p>Transmission de sites internet sur le secteur géographique (communes limitrophes desservies par les transports en commun).</p>	<p>Informations utiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le logement locatif est devenu un problème à Bordeaux (ex : une chambre de 10 m2 chez l'habitant avec sanitaires et cuisine partagés se loue minimum 450€/mois sur la commune de Saint Médard en Jalles). - Les propriétaires exigent souvent une « caution » dès septembre pour « réserver » la chambre pour le mois d'octobre.
<p>Accompagnement pour trouver un logement</p>	<p><i>Sur place</i></p> <p>Nous avons demandé à l'assistante d'opérer une pré-sélection de logements puis nous l'avons assistée dans sa recherche (appels téléphoniques aux propriétaires pour obtenir des informations précises).</p>	<p>Nous entretenons une bonne relation avec une famille (d'anciens parents d'élèves) qui propose un hébergement en pension complète à 5 minutes de l'établissement pour un loyer raisonnable. (450 Euros tout compris).</p>
<p>L'accueil à l'arrivée en France</p>	<p>Accueil à l'aéroport ou à la gare.</p> <p>Organisation d'un apéritif-dinatoire avec l'équipe d'anglais la semaine de son arrivée.</p>	<p>Situation particulière : leur hôte/ propriétaire se charge de les guider dans leurs démarches administratives (banque, téléphone, cartes de transport...).</p>
<p>L'accompagnement pendant les premiers jours</p>	<p>L'Assistant est accueilli au lycée par un des professeurs référents pour</p> <ul style="list-style-type: none"> -la signature du PV d'installation -la remise des clés -une visite de l'établissement -une présentation du personnel de Direction et administratif. <p>Propositions d'un premier planning pour la phase d'observation des cours d'anglais pendant deux semaines.</p>	<p><i>Nota IA-IPR</i></p> <p><i>Lors de chaque cours impliquant l'assistant, il est conseillé que le professeur responsable de la classe démarre son cours avec l'assistant et fait l'appel. L'assistant peut ensuite co-enseigner ou prendre en charge un groupe dans une salle proche. Le responsable reste le professeur.</i></p>

	<p>Son emploi du temps définitif élaboré en accord avec le collègue avec lequel il/elle travaille également.</p> <p>Ensuite chaque collègue avec laquelle il/ elle travaille lui fait part de ses souhaits quant au travail à effectuer avec les groupes d'élèves qu'il/ elle aura en responsabilité pendant la durée de son contrat.</p>	<p><i>Nota IA-IPR</i> <i>La contribution pédagogique de l'assistant est déterminée bien en amont de la séance.</i></p>
--	---	--